

s'adonnent rarement à la lecture, surtout à la lecture sérieuse.

Ceci provient de ce que dans leur enfance, les jeunes Canadiens n'ont pas été habitués à étudier seuls et sans contrainte. Durant leur scolarité, ils ont bien appris à lire plus ou moins machinalement, mais jamais on les a invités à parcourir quelques-uns de ces petits ouvrages qui font aimer les bons livres et forment le cœur tout en développant l'intelligence. Qui ne se rappelle la douce et durable impression que fit sur son esprit la lecture des contes du chanoine Schmid, des beaux et bons livres de la maison Mame et de nos meilleurs auteurs canadiens ?

Aujourd'hui, les ouvrages littéraires à l'usage de la jeunesse se vendent très bon marché, et le choix en est des plus variés. Les livres de propagande catholique qui nous viennent de Paris conviennent parfaitement à notre province.

Toutes les commissions scolaires pourraient, en très peu de temps et à très bon marché, par l'entremise du curé de la paroisse, établir une modeste bibliothèque religieuse, nationale et scientifique dans chacune des écoles de leur municipalité respective.

Pour cela, une armoire vitrée dans un coin de la classe, un registre dans lequel le maître ou la maîtresse tiendrait compte des volumes mis en circulation, et surtout d'intéressants petits livres qui seraient prêtés aux élèves les plus appliqués.

C.-J. M.

---

### La lecture

---

L'enseignement de la lecture aux petits enfants est une chose capitale dont les maîtres doivent se préoccuper par-dessus

tout. Tant que l'enfant ne sait pas lire, il n'est qu'un embarras pour le maître et une cause de trouble pour l'école. Dès qu'il lit, au contraire, on peut l'occuper à étudier une leçon et à faire un devoir (car nous verrons plus loin qu'il doit apprendre à écrire en même temps qu'il apprend à lire). Il devient alors un véritable *écolier* comme les autres, ce qui le grandit à ses propres yeux et l'encourage à bien travailler.

Par quel procédé doit-on enseigner la lecture ? Par le plus rapide : c'est indiscutable.

On trouve déjà bon nombre d'écoles où les enfants apprennent à lire en quelques mois ; mais il en reste beaucoup aussi où les petits croupissent un an, deux ans et quelquefois davantage autour des tableaux ou des "tablettes."

Je visitais dernièrement une école comptant dix-neuf élèves ; huit de ces enfants ne savaient pas lire, et, dans ce nombre, il y en avait qui fréquentaient l'école depuis trois ans !

L'instituteur à qui j'en ai fait l'observation m'a expliqué que ces enfants, à la vérité, ne lisaient pas dans un livre, mais qu'ils épelaient déjà fort bien, ce qui serait pour eux un grand avantage lorsqu'ils écriraient à la dictée. La dictée, l'orthographe, voilà le grand but à atteindre, l'idéal poursuivi aux dépens de tout !

Mon Dieu, je suis loin de médire de l'orthographe. Puisqu'il en faut, les maîtres sont bien obligés de s'en préoccuper. Mais l'objection est-elle valable ? Est-il vrai que la lecture par épellation conduise plus vite et plus sûrement à une bonne orthographe ?

L'expérience prouve le contraire. Par la méthode de non épellation, les enfants apprennent à écrire sous la dictée en même temps qu'ils apprennent à lire. On les exerce simultanément à lire et à écrire les